



Les jeux olympiques et paralympiques PARIS 2024 seront le fil conducteur de cet été

De nombreuses activités vont être organisées sur ce thème : les écoles, le Conseil municipal des jeunes, les services techniques, les participants à la Journée Citoyenne seront mobilisés.
Le CMJ a lancé la première animation lors du carnaval des enfants.

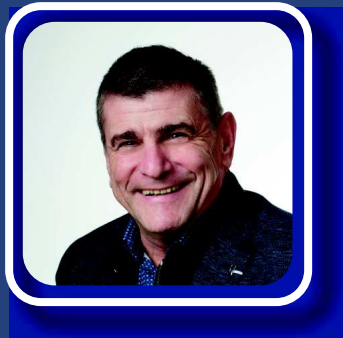


Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) a reconnu Mulhouse Alsace Agglomération comme centre de préparation aux Jeux 2024.

En tant que deuxième centre de préparation aux Jeux 2024 au niveau national en nombre de disciplines homologuées, m2A prépare déjà les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Afin d'associer les communes membres de m2A à cet évènement, un tirage au sort a permis d'attribuer un pays d'Amérique du Sud à chacune. La commune de Baldersheim est jumelée avec le Comité National Olympique d'Antigua-et-Barbuda.





La période des grands chantiers s'est ouverte à Baldersheim.

Vous avez déjà pu constater les travaux en cours au périscolaire rue des Cigognes.

Des modifications de circulation et autres changements vont impacter les habitants et nous vous remercions d'ores et déjà pour votre compréhension. Mais l'adage se vérifie : « on ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs. »

Dans les pages suivantes, nous vous présentons les chantiers principaux :

- la salle polyvalente,
- le périscolaire,
- le pôle scolaire.

Ceux-ci vont mobiliser nos moyens financiers, administratifs et techniques pour une longue période. L'avenir de la vie collective, associative et éducative s'écrira en positif.

La salle polyvalente a rempli son office depuis des dizaines d'années ; l'usage et la fréquentation en ont laissé des traces qu'il y a lieu de gommer, tout en incluant les nouvelles obligations normatives, notamment pour l'accès au sous-sol.

Le périscolaire est en voie d'achèvement. Les enfants de l'école maternelle qui déjeunaient au foyer Union en attendant l'avancement du chantier ont pu rejoindre le nouveau réfectoire qui leur est dédié au périscolaire.

Le pôle scolaire est LE chantier de notre mandat. Le projet est lancé depuis de nombreux mois avec toute la partie administrative et ses phases obligatoires.

Nous vous avons déjà présenté le plan de masse du futur pôle ; voici en page 5 l'implantation des modulaires qui serviront d'école durant les travaux. Ceux-ci seront implantés sur l'ancien espace de pétanque rue de Lorraine. D'où la nécessité de trouver une solution pour que l'activité pétanque puisse continuer à Baldersheim. A cet effet une toute nouvelle implantation a été réalisée dans la plaine sportive rue de la Hardt.

Nous communiquerons régulièrement sur l'avancement de ces chantiers dans nos prochains Echos.

*Philippe GRUN
adjoint en charge de l'urbanisme*



Réunions du Conseil municipal

En date du 13 décembre 2023 le Conseil municipal a :

personnel communal :

- pris acte des nouveaux taux de cotisations pour la protection sociale complémentaire risque «prévoyance»,
- créé un emploi permanent d'agent comptable et un poste d'agent d'entretien des espaces verts,
- supprimé un emploi permanent d'adjoint administratif et un emploi de rédacteur principal,
- décidé d'instaurer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire entre 300 € et 800 € selon la rémunération de l'agent.

Affaires financières :

- accepté une donation en nue-propiété pour une valeur estimée à 140 000 €,
- décidé de la participation financière aux frais de séjours scolaires pour 17 collégiens domiciliés à Baldersheim,
- approuvé le plan de financement du pôle scolaire estimé à 5 965 495,35 € HT,
- convenu de la participation aux frais de la gendarmerie commune à Sausheim, Battenheim et Baldersheim.

Intercommunalité :

- approuvé le transfert de la compétence «infrastructures de recharge pour véhicules électriques» à m2A,
- émis un avis favorable sur le projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social à m2A.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus du Conseil municipal sur le site <http://www.baldersheim.fr/comptes-rendus>



En date du 22 février 2024 le Conseil municipal a :

personnel communal :

- créé un emploi permanent d'agent des espaces verts,
- créé un emploi temporaire d'agent des espaces verts au titre d'accroissement temporaire d'activité,
- créé un emploi permanent d'attaché territorial, et actualisé les effectifs en conséquence,
- approuvé la convention pour l'accès au restaurant administratif de m2A à la Maison du Territoire au profit des agents communaux,
- approuvé la convention de prestation de services avec m2A pour l'exercice de la compétence eau.

divers :

- approuvé la participation aux frais de séjours scolaires de 6 collégiens,
- confirmé le prix de vente du livre Chronique baldersheimoise de M. Frédéric HUSSLER à 55 € l'unité,
- approuvé la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables. La zone définie pour la géothermie de surface correspond à la zone photovoltaïque sur toiture,
- approuvé le linéaire de voirie communale à 14 684 mètres li-

- approuvé la convention de mise à disposition de locaux et équipements avec l'association GV Fun Battenheim,
- pris acte de la communication du rapport d'activité et du Compte Administratif 2022 de m2A.

Salle polyvalente

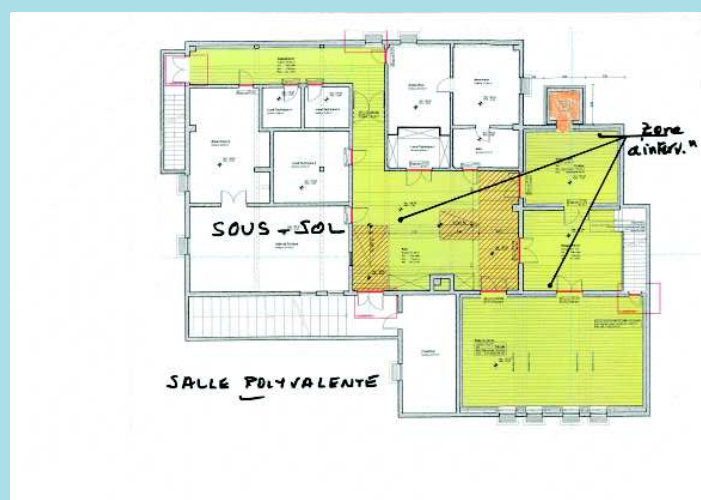
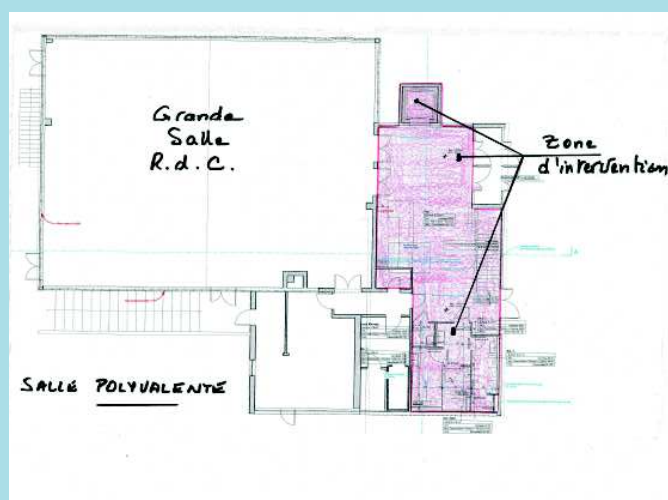
Notre salle des fêtes dite « polyvalente », située au centre du village, nécessite une mise en conformité de l'accessibilité afin de pouvoir continuer son exploitation par les associations locales aussi bien au rez-de-chaussée qu'au sous-sol.

Les travaux suivants vont être entrepris afin d'être en conformité avec la loi :

- Mise en place d'un ascenseur pour l'accessibilité au sous-sol pour les personnes à mobilité réduite (PMR).
- Mise à niveau des sanitaires avec un accès PMR.
- Reprise de la VMC.
- Reprise du bar d'accueil.
- Au sous-sol : la reprise des faux-plafonds acoustiques et de l'éclairage concerneront la salle de danse, les dégagements et les accès aux différents locaux.

Ces travaux démarreront début mai 2024 et prendront fin mi-novembre 2024.

Montant de l'ensemble des travaux : 370 000 € HT.



Périscolaire

Notre projet de pôle scolaire, qui démarrera cet été par les travaux de déconstruction et désamiantage des anciens bâtiments, a nécessité un agrandissement des locaux du périscolaire géré par m2A.

Les travaux consistent à réaliser une extension des locaux de restauration de 200 m² située côté rue de France ainsi que la création d'une salle d'activités également de 200 m² située elle côté rue des Cigognes exclusivement pour la maternelle. Des adaptations en cuisine ainsi qu'au niveau des sanitaires sont aussi nécessaires.

Ces deux chantiers suivis par le SCIN en maîtrise d'œuvre déléguée se déroulent dans un planning bien établi et seront terminés (abords extérieurs compris) au mois de juin 2024.

L'objectif étant de livrer l'ensemble avant le démarrage des travaux du pôle.

Il est à noter que les enfants de maternelle ont repris les repas de midi au périscolaire depuis le mois de janvier.

Une attention toute particulière est donnée dans le domaine de l'économie d'énergie ainsi que dans le confort de ses occupants.

Des toitures végétalisées seront installées ainsi qu'une cuve de récupération d'eau pluviale placée côté rue de France pour l'arrosage.

Le montant des travaux s'élève à 840 000 € HT pris en charge à 60%



par m2A et 40% par la Commune.



Pôle scolaire



Suite à la déconstruction et au désamiantage de l'ensemble des bâtiments de l'école élémentaire en juillet 2024, nos enfants seront installés dès la rentrée 2024 dans 6 bâtiments modulaires à simple rez-de-chaussée. Un bloc sanitaire garçons/filles complétera ce complexe.

Cet ensemble pourra contenir au maximum 180 élèves et sera posé sur l'ancien terrain de pétanque situé à côté de la salle polyvalente.

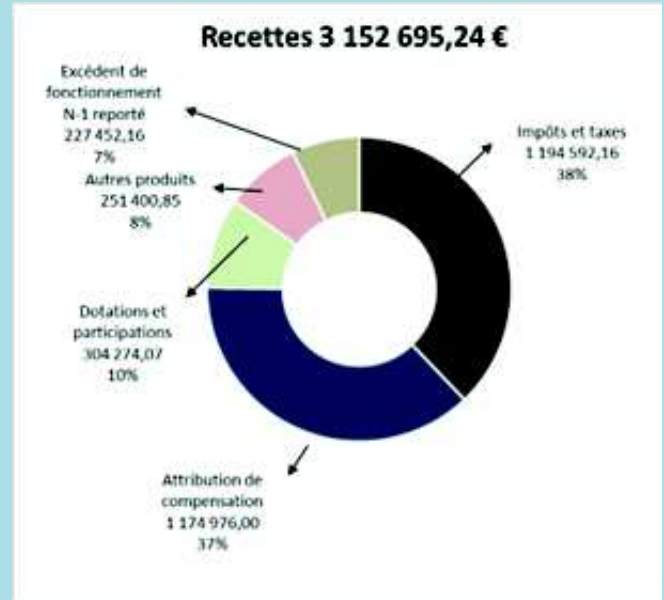
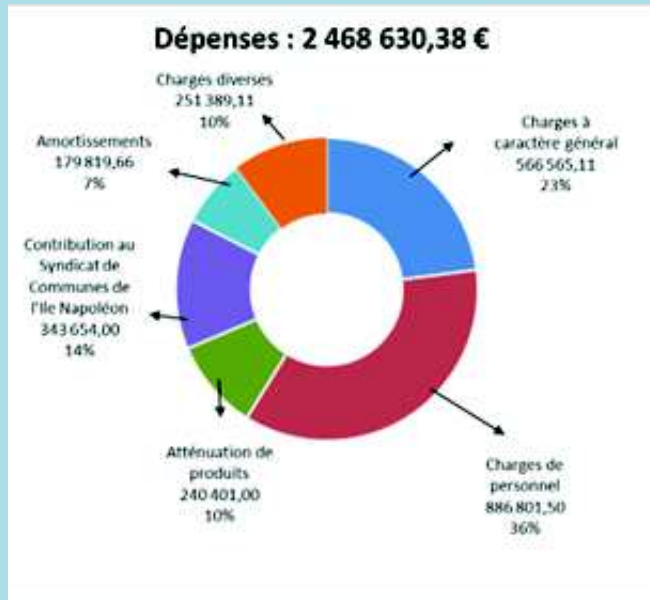
Chaque bloc de 55 m² sera équipé de chauffage et de climatisation ainsi que de tout le matériel nécessaire pour équiper une salle de classe.

Un règlement spécifique pour ce type de bâtiment est imposé au niveau de l'accessibilité en général, de la stabilité des composants au feu ainsi qu'au niveau de l'isolation thermique et de l'accessibilité dite PMR (personnes à mobilité réduite).

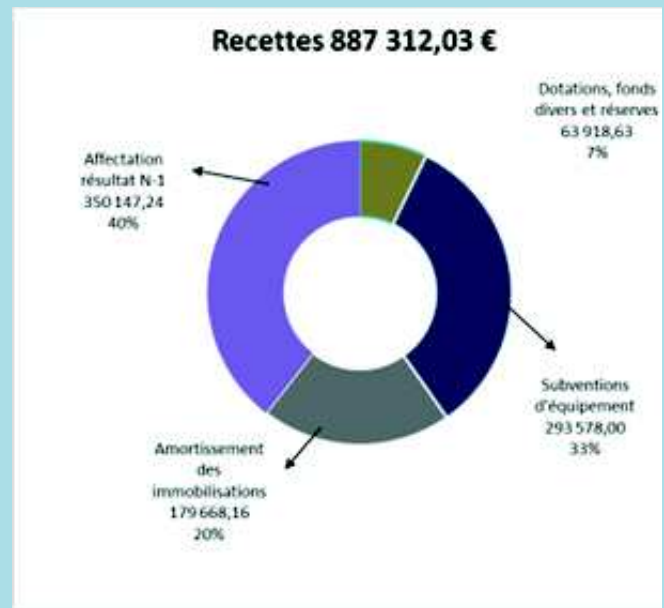
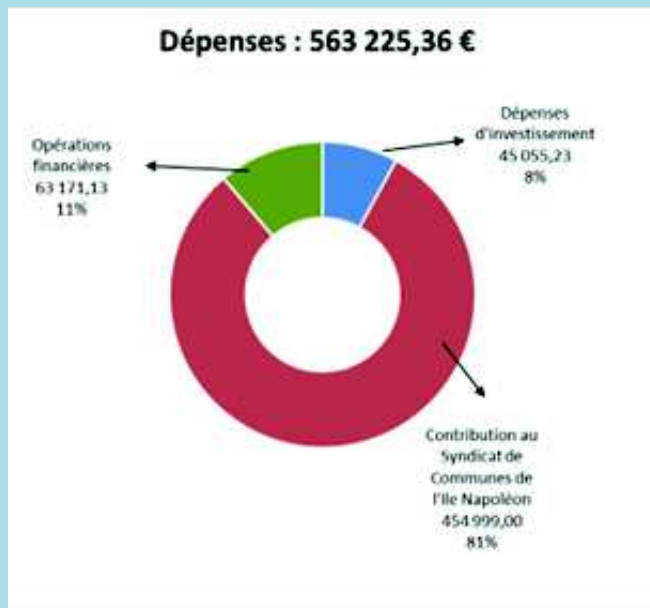
On notera que les 6 blocs auront une connexion internet et 3 seront équipés d'un TBI (tableau blanc interactif). La durée d'utilisation de ces modulaires est estimée à 20 mois à compter de septembre 2024.



Réel 2023 Section de fonctionnement



Réel 2023 Section d'investissement



		DEPENSES	RECETTES	Résultat de l'exercice	
Réalizations de l'exercice (mandats, titres et reports N-1)	section de fonctionnement	2 468 630.38 €	3 152 695.24€	684 064.86 €	1 008 151.53 €
	section d'investissement	563 225.36 €	887 312.03 €	324 086.67 €	

Le budget de fonctionnement 2024 est en diminution de 2.89% par rapport à 2023.

Le Conseil municipal a décidé de ne procéder à aucune augmentation des taux d'imposition pour 2024. Les taux sont donc les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 26.57 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 52.34 %
- Taxe d'habitation (résidences secondaires et locaux meublés non affectés à l'habitation principale) : 7.98 %

En ce qui concerne l'investissement, les dépenses suivantes ont été prévues :

- Bâtiments :
 - o Pour la mairie : achat d'un serveur informatique et de photocopieurs, installation d'un service de vidéo-protection et acquisition d'étagères avec bac de rétention

- o Pour la salle polyvalente : achat d'un réfrigérateur pour le bar
- o Pour le foyer Union : achat d'un lave-vaisselle
- Sécurité : Achat de tenues, casques et de divers matériels pour les pompiers
- Cimetière : travaux de restructuration des accès, implantation d'un nouveau colombarium et installation d'une sonde pour le bassin
- Vie associative : achat de trois chapiteaux, d'un barnum, de panneaux de signalisation pour les manifestations nocturnes et d'un rack de tables et bancs
- Loisirs et sports : création d'un terrain de football public.

Une contribution importante est versée, comme chaque année, au Syndicat de Communes de l'Île Napoléon qui a la compétence voirie et bâtiments. Les travaux confiés au SCIN pour cette année sont les suivants :

- Pôle scolaire (travaux

approuvés en 2023)

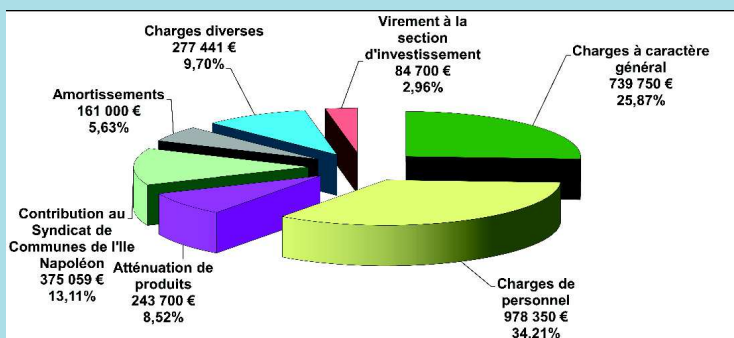
- Mise aux normes d'accessibilité de la salle polyvalente (travaux approuvés en 2023)
- Extension du périscolaire (travaux approuvés en 2023)
- Renouvellement de la main courante au stade de football
- Terrain stabilisé foot à 5
- Aménagement d'une plateforme de stationnement rue du Moulin
- Renouvellement de l'éclairage de la RD 201
- Travaux d'isolation du logement Pôle Santé

Vous trouverez ci-après des graphiques retraçant les budgets 2024 de fonctionnement et d'investissement.

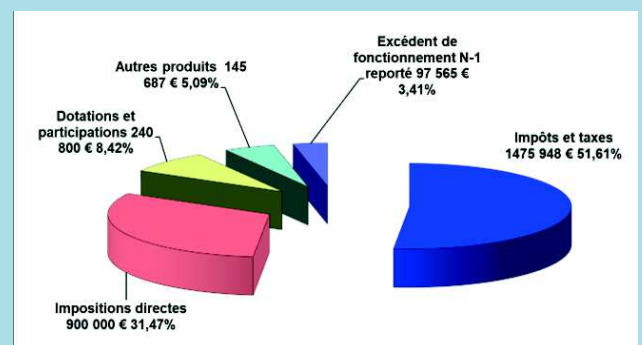
*Paquita BRUDER
Adjointe aux finances*

Budget 2024 section de fonctionnement : 2 945 000 €

Dépenses

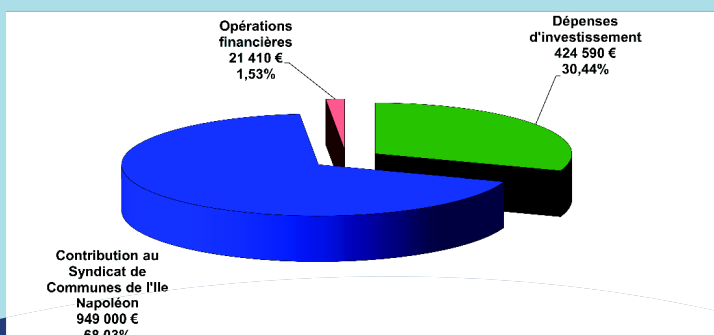


Recettes

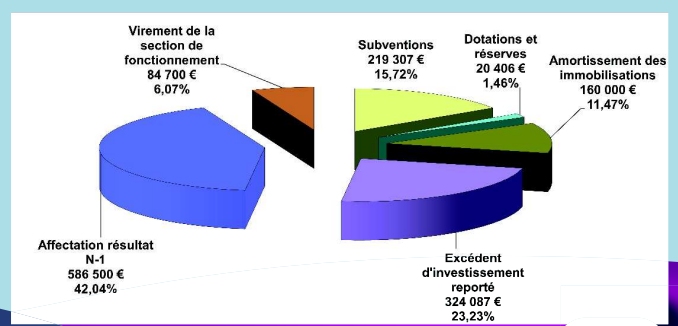


Budget 2024 section d'investissement : 830 000 €

Dépenses



Recettes



Antigua-et-Barbuda est un État des Antilles ayant pour capitale Saint John's, situé à une cinquantaine de kilomètres au nord de la Guadeloupe.

Cet État est composé de deux îles principales, **Antigua et Barbuda**, ainsi que de quelques îles plus petites.

Les îles ont un climat chaud et tropical avec des températures agréables toute l'année. Les habitants s'appellent des Antiguayens.

La monnaie est le Dollar des Caraïbes orientales.

Antigua-et-Barbuda est un royaume du Commonwealth, le chef d'État est le roi Charles III, qui y est représenté par un gouverneur général. Le tourisme représente plus de la moitié du PIB.



Résultats du sondage Agenda-guide 2024

Un grand merci aux 140 personnes ayant participé au sondage.

52% des réponses reçues étaient positives quant à l'intérêt pour l'agenda dont 47% utilisent le calendrier et 70% consultent le guide pratique. Une légère préférence pour conserver un agenda papier se dégage.

Une nouvelle présentation d'agenda va être créée pour 2025 en y incluant davantage d'informations pratiques locales faciles à consulter dans un format poche.

Nous remercions d'ores et déjà les annonceurs grâce à qui cet agenda existe.

Produit de la chasse 2024

La liste pour la répartition du produit de la location de la chasse de l'année 2024 peut être consultée à la mairie du

Lundi 8 avril au vendredi 26 avril durant les horaires d'ouverture habituels.

Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra plus être prise en considération. Il est donc demandé aux propriétaires dont les superficies ont fait l'objet d'une modification depuis 2023 de venir déclarer les changements intervenus dans le délai imparti (se munir du/des titres de propriété).

Le paiement s'effectuant par virement, il est impératif de remettre un Relevé d'Identité Bancaire au nom du bénéficiaire.

Élections européennes

Les élections européennes se dérouleront le **dimanche 9 juin 2024**.

Le bureau de vote n° 1 est situé à la mairie.

Le bureau de vote n° 2 sera situé au presbytère, 22 rue Principale, en raison de travaux à la salle polyvalente,.

Mise à jour du livret de famille

Faut-il mettre le livret de famille à jour ?

Le livret de famille doit être mis à jour dans les conditions suivantes :

- Mariage, changement de régime matrimonial, séparation, divorce
- Naissance, adoption d'un enfant, reconnaissance après naissance
- Décès (sauf enfant majeur célibataire)
- Changement de nom, de prénom, de sexe
- Nationalité française

Et sous quel délai ?

Vous devez vous déplacer à la mairie dans les meilleurs délais en fonction de l'acte :

En France :

Mariage, changement de régime matrimonial, séparation ou divorce : Mairie du lieu de mariage

Naissance ou adoption : Mairie du lieu de naissance

Reconnaissance : Se renseigner auprès de la mairie du lieu de reconnaissance.

Décès : Mairie du lieu de décès

Changement de nom, de prénom, de sexe : Un second livret peut être demandé. La mairie de votre domicile peut transmettre votre demande.

La démarche est gratuite.

Actes à l'étranger :

Si l'acte d'un Français ou d'une Française est signé dans un pays étranger ou en cas d'acquisition, perte de la nationalité française, la demande de mise à jour ou d'un nouveau livret de famille doit être envoyée au Service Central de l'Etat Civil à NANTES.

Vous pouvez vous mettre en rapport avec la mairie de votre domicile qui peut transmettre votre demande.

La démarche est gratuite.

Sanctions :

Si vous utilisez un livret de famille falsifié ou non mis à jour, vous pouvez être sanctionné

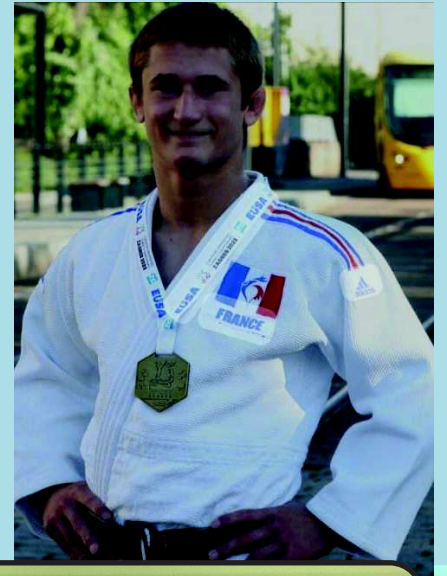
Vous pouvez être condamné à une amende de 1 500 € à 3 000 €, en cas de récidive

S'il existe un second livret de famille, il doit être mis à jour de la même façon que le livret original

Si vous avez des questions sur ce thème, vous pouvez consulter le site service-public.fr – Mise à jour du livret de famille ou vous renseigner auprès de votre mairie.

Judo club

A la mi-janvier, les jeunes judokas de Baldersheim ont eu le plaisir d'accueillir Maxime IGNAZAK Champion de France et d'Europe Universitaire. Ils ont pu bénéficier d'un entraînement avec ce grand champion. Merci encore à lui pour sa venue.



*Stephane GILLET
vice-président*

Carnaval à l'école maternelle

Jeudi 15 février, les élèves de la maternelle ont fêté Carnaval. Après avoir admiré les différents déguisements, ils ont pris un petit goûter puis ont dansé en salle de motricité avant de pouvoir faire une bataille de confettis dans la cour de récréation.





À la veille des vacances scolaires, la commission jeunesse, composée de son adjointe au Maire Sylvie Sifferlen et de ses quatre conseillères municipales, a réuni une nouvelle fois le Conseil Municipal des Jeunes.

Cette séance s'est déroulée sous forme d'ateliers pratiques afin de préparer le carnaval des enfants. Lors d'une précédente rencontre l'équipe encadrante et les jeunes ont décidé de choisir pour thème cette année les Jeux Olympiques. Une bonne dizaine de jeunes conseillers ont répondu présents et se sont consacrés, dans la bonne humeur, à la fabrication de torches géantes, d'affiches et autres accessoires pour décorer le char de carnaval du CMJ. Peinture, découpage, collage, les jeunes se sont prêtés au jeu et ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme et de dynamisme. Cela a créé une bonne ambiance pour le défilé qui a eu lieu le dimanche 17 mars.



Une pluie de confettis, des rayons de sourires

Cette année encore notre carnaval familial est une très belle réussite. Le Conseil Municipal des Jeunes a choisi le thème incontournable de l'année les Jeux Olympiques. Chacun a revêtu sa tenue de sport fétiche avec le tee shirt de Baldersheim olympique.

Lors d'une réunion nous avons confectionné tous ensemble les torches olympiques à base de papier mâché et de colle, ainsi que les calicots le tout dans la bonne humeur. Les mascottes olympiques ornaient le char.

Cette année nous avons été accompagnés de nos voisins les Copains d'Abord qui étaient également en mode olympique.

Pour l'animation musicale on a pu compter sur les Lus Bueva et la grande nouveauté a été la Gugga des Ratsch'Pocket. Des jeunes de 6 à 14 ans qui ont superbement animé notre carnaval, un très grands BRAVO de tous les jeunes du CMJ et félicitations à la dirigeante.

Nous avons passé une très belle journée carnavalesque et vivement les prochains évènements.

*Sylvie SIFFERLEN
Adjointe à la jeunesse et aux écoles*



Le Tennis Club a soufflé ses 40 bougies

DEBUTS DU TENNIS CLUB EN 1983 LE CÔTÉ SPORTIF

L'idée de créer un club de tennis à Baldersheim remonte à la fin 1983. Une liste d'inscription déposée en mairie et au Crédit Mutuel (la CMDP à l'époque) avait recueilli 165 noms de personnes intéressées. C'est ainsi qu'un club a été créé à l'initiative de Maurice WIEDERKEHR lors d'une Assemblée Générale constitutive réunie à la salle polyvalente le 20 décembre 1983. Des statuts ont été déposés au Tribunal d'Instance de Mulhouse le 2 mars 1984. Dès le printemps 1984, 2 courts ont été construits et les premières balles ont pu être échangées début juillet. La pratique du tennis à Baldersheim était possible.

La commune de Baldersheim a souscrit un emprunt pour les travaux que le tennis club a remboursé les années suivantes. Les courts de tennis ont été inaugurés le 29 septembre 1984. Des haies (coupe-vent) ont été plantées en 1986. En 1988 un club-house avec des sanitaires a été construit puis par la suite, un mur d'entraînement et un terrain de volley et de pétanque ont complété les installations. En 2012, le béton poreux (quick) des 2 courts a été remplacé par du gazon synthétique.

LES PRESIDENTS

Maurice WIEDERKEHR a présidé le club de 1983 à 1989. Ensuite, ce sont Sauveur BUENO (1990 et 1991) puis Jean Marie DEDIEU (1992 à 1995) qui ont assuré la présidence. Daniel BRAND a pris les rênes du club en 1996 bien secondé par Christian MULLER puis par Henri MERKLE (depuis 2007) au poste de vice-président. A ce jour, il ne reste que 3 membres qui sont restés fidèles au club depuis la création : Alphonse BENZ, Dolorès et Daniel BRAND.

Affilié à la FFT (Fédération Française de Tennis) depuis sa création, le Tennis Club de Baldersheim participe aux différentes compétitions organisées par la Ligue d'Alsace (aujourd'hui Ligue Grand Est).

Des équipes seniors hommes et femmes, vétérans et de jeunes ont été engagées. Même si les grands résultats sportifs ne sont pas nombreux (quelques titres départementaux tout de même), le club a toujours été très actif et dynamique.

La formation des jeunes notamment a toujours été une de nos priorités.

LE CLUB EN 2024

Pour sa 41^{ème} saison, les activités du club vont reprendre dès le début avril avec l'arrivée des beaux jours. Après une journée d'informations et d'inscriptions, l'école de tennis reprendra les mercredis et samedis. Les championnats se dérouleront en mai et juin.

La section a connu des années fastes de 1985 à 1995 avec plus de 100 membres. Aujourd'hui, nous ne sommes que 56 membres (en 2023) mais cela ne nous empêche pas de profiter pleinement de la pratique du tennis.

En plus, nos installations viennent d'être améliorées avec la construction d'un nouveau club-house et la mise en place d'éclairage sur les 2 courts. La devise du club : les titres

et les victoires c'est bien mais pas forcément l'essentiel. Le plaisir de pratiquer le tennis sans stress et dans la convivialité est aussi une valeur importante que nous cherchons à privilégier à Baldersheim.

LE COMITE 2024 ET LES TARIFS

Président : Daniel BRAND
Vice-président : Henri MERKLE
Secrétaire : Dolorès BRAND (correspondante FFT)
Trésorier : Brice GROSDMOUGE
Assesseurs : Alphonse BENZ, Frank KEIFLIN, Gilles LAMPERT et Vincent MULOT.

Les cotisations 2024 :

55 € par membre
80 € pour un couple
25 € par jeune et étudiant (école de tennis comprise).

Daniel BRAND

Contact : Tél : 0633893144
mail : branddani@yahoo.fr

Facebook : Tennis Club Baldersheim



ACL

JEUX DE SOCIÉTÉ

Deux jeudis par mois au presbytère de 14h à 17h, 10 à 12 personnes se retrouvent pour jouer au Scrabble, à la Belotte, au Skyjo, au Barbu et au Sequence. Ces jeux de société sont mis à notre disposition par l'ACL. Venez nous rejoindre et nous faire connaître et participer à d'autres jeux que vous pratiquez en famille avec vos enfants ou petits-enfants.

Il suffit pour cela d'être à jour de la cotisation ACL de 13,50 €, plus 5 € de participation pour l'activité, après-midi récréatif sans prétention.

Prochaines dates :

avril 4 et 18

mai 2 et 23

juin 6 et 20



GYM SENIORS

Cette année nous sommes 28 participants aux cours de Yves VELASCO dont 5 hommes.

Au programme : mouvements pour le corps, renforcement musculaire, équilibre, habilité motrice, communication à travers le jeu et la danse, mémoire, souplesse, relaxation dans une ambiance conviviale.

L'ACL vous invite à nous rejoindre le lundi matin de 9h30 à 10h30 au Dojo de BALDERSHEIM à côté du stade de football.



L'ACL a tenu son assemblée générale le 2 février 2024. Les 12 sections de l'ACL comptent 232 inscriptions familiales pour 274 participants aux diverses activités.

45 personnes étaient présentes pour voter les décisions proposées lors de la réunion et les pouvoirs ont permis de valider ces décisions :

- Augmentation de la cotisation qui passe de 13.50 € (depuis 2005) à 15.00 € pour la rentrée de septembre.
- Participation financière aux travaux de la salle polyvalente pour faciliter l'accès aux salles du sous-sol.

Pour information, un cours de STEP est proposé à la salle polyvalente pour débutants et confirmés, tout public à partir du mois de mars le jeudi soir de 19h00 à 20h00 dernier par un professeur diplômé.

Renseignements et inscriptions par SMS au 06 36 85 56 02 Anne-Marie BRUNEAU, présidente de l'ACL

Amicale des Sapeurs-pompiers

Le marché aux puces de l'année dernière a été une belle réussite. L'amicale de sapeurs-pompiers organise le

dimanche 5 mai
son 36^{ème} Marché aux Puces.

Nous espérons à nouveau vous revoir dans les rues du village ou derrière un stand. Si vous souhaitez réserver un emplacement, vous pouvez récupérer un talon d'inscription à la mairie et le transmettre rapidement au responsable des inscriptions. Merci et à bientôt.



Syndicat des arboriculteurs

C'est un projet de longue date qui se concrétise : l'association vient enfin de se doter d'une bibliothèque pour présenter ses nombreux ouvrages autour de l'arboriculture. Entre autres un Guide pratique de défense des cultures, l'Histoire des plus beaux fruits d'Alsace, A la découverte des fruits sauvages, un Guide d'initiation à l'arboriculture pour amateurs

Au total pas moins de 23 livres, et une grande collection de revues "Fruits et Abeilles" et "Croqueurs de pommes". Une liste exhaustive du contenu de la bibliothèque a été transmise à l'ensemble des membres, qui peuvent dorénavant emprunter gratuitement ces livres.

En rejoignant notre association vous pouvez bénéficier également :

- de conseils de nos moniteurs?
- de démonstrations de plantation,
- de taille et de greffage,
- de prix sur les arbres,
- de location de matériel,
- de possibilités de formation.

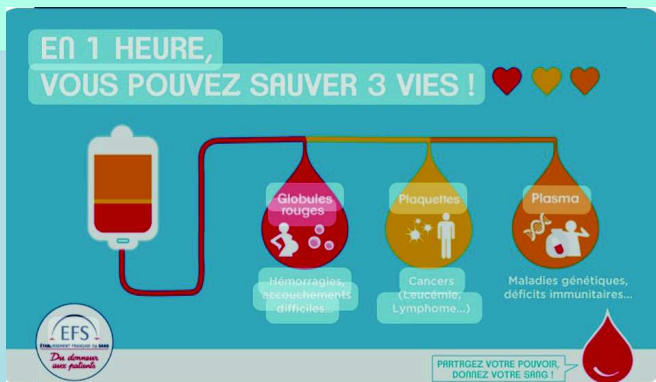
Pour la modique somme de 27 € par an, vous recevrez en plus la revue mensuelle "Fruits et Abeilles".

Alors si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec notre président au 03 89 66 16 00.

Pierre SCHNEIDER
président du syndicat



Donneurs de sang



La première collecte de sang dans notre village s'est déroulée le 11 janvier 2024. Bien que proche des fêtes de fin d'année l'affluence a été satisfaisante : 52 donateurs dont 3 nouveaux se sont présentés, 46 ont été prélevés.

**** ATTENTION ****

La prochaine collecte aura lieu le **30 mai dans la salle festive du complexe sportif** en raison de la fermeture provisoire de la salle polyvalente pour mise en conformité. Notez dès à présent cette date.

Pas besoin d'être un professionnel de santé pour soigner les malades, il suffit de donner son sang. En faisant ce geste simple, solidaire et citoyen, vous participez pleinement aux soins des malades.

*Maurice WEISS
Président de l'amicale des donateurs
de sang de Baldersheim*

Tennis de table

Le tennis de table de Baldersheim a obtenu 5 titres aux championnats du Haut-Rhin à Guebwiller.

Lucas SERY en NC 85,
Sylvie ERHART en dames 55 à 60,
Stephane SCHILL en 40,
Mélanie VOISIN en dames toutes catégories,
Maurice ERHART en messieurs toutes catégories,
et Morgan DI FRANCO CARD termine 3^{ème} en poussins.

Le club compte actuellement 6 équipes seniors et 4 équipes jeunes. Grâce aux entraîneurs bénévoles, les jeunes progressent.

Le marché de Noël fut remarquable et la saison commence bien avec les titres récoltés.

La fin de saison risque de nous apporter encore quelques surprises chez les jeunes et chez les adultes.

*Sylvie ERHART
Présidente du club de Tennis de table*





Du 1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2024
OFFRE HAPPY GAZ
 offre ouverte aux professionnels

Il est temps de mettre votre chaudière un peu plus au vert.

Optez pour une solution gaz performante et pour le gaz vert, un gaz 100% local et renouvelable

Jusqu'à 1700€ d'aides pour se chauffer vert !

GAZ VERT
Local et renouvelable

Découvrez les conditions de l'offre sur www.te.alsace/happygaz

territoire d'énergie ALSACE GRDF

L'offre est valable pour les installations facturées entre le 1^{er} octobre 2023 et le 31 décembre 2024, dans les bâtiments construits depuis plus de 2 ans et où les compteurs gaz ont un débit $\leq 10\text{m}^3/\text{h}$.

	AIDE TOTALE
Conversion autres énergies vers une chaudière Très Haute Performance Énergétique (THPE) gaz, installée par un artisan agréé PG** <i>Dont branchement offert par GRDF d'une valeur de 500 €</i>	1 000 €
Conversion autres énergies vers une Pompe à Chaleur (PAC) hybride gaz, installée par un artisan agréé PG** <i>Dont branchement offert par GRDF d'une valeur de 500 €</i>	1 500 €
Remplacement d'une ancienne chaudière gaz par une THPE, installée par un artisan agréé PG**	500 €
Remplacement d'une ancienne chaudière gaz par une PAC hybride gaz, installée par un artisan agréé PG**	1 000 €
BONUS Si souscription à un Contrat de fourniture gaz vert	200 €

Monsieur KISAITOU



Quels sont les sports pratiqués par les représentants d'Antigua-et-Barbuda lors des prochains JO Paris 2024 ?

Il s'agit de la boxe, l'athlétisme et la natation.

Ventes de composteurs à 15€



COMPOSTER C'EST BON POUR LA TERRE

cela permet aussi de gérer moins de déchets et de réduire notre empreinte carbone

Faites l'acquisition de votre composteur et de son bioseau à prix préférentiel en vous inscrivant sur

<http://bit.ly/3V1GxIQ>

- 1- Choisissez une date de retrait parmi les suivantes à la station d'épuration de Sausheim,
 - 2- Sélectionnez un horaire entre 13h30 et 17h,
 - 3- et munissez-vous de tous les documents requis le jour J !
- * **Mercredi 17 avril 2024**
* **Mercredi 15 mai 2024**

Pour bénéficier du tarif préférentiel, vous devez habiter dans l'une des 39 communes de Mulhouse Alsace Agglomération. Un justificatif de domicile vous sera demandé lors du retrait du composteur. Paiement par carte bancaire ou par chèque uniquement. Le chèque de 15 €, doit être préalablement rempli, à l'ordre de la Régie de recettes déchets du Sivom de la région mulhousienne. Le composteur est emballé dans un carton de 15 kg (dimensions : 1 m / 20 cm). Il est recommandé de venir à deux personnes pour le retrait.

Rechercher Mes Favoris

Bienvenue sur CentoLive, l'afficheur de poche.

Rechercher une ville équipée des solutions de communication Centaure Systems, par nom, code postal, numéro de département ou en vous géolocalisant.

ex: Sens, 59, 83690

Rechercher Ma position



Notifications sur votre téléphone portable

1. Centolive

Le panneau électronique de la rue Principale en direct sur votre téléphone.

L'application est téléchargeable gratuitement sur l'app store et le play store (iOS et Android).

2. Panneau pocket

Les notifications de la gendarmerie de Sausheim par ex. ou de celles que vous aurez placées en favoris. L'application est téléchargeable gratuitement sur l'app store et le play store (iOS et Android).





Tarte rustique fraise-rhubarbe

Temps de préparation : 25 mn

Temps de cuisson : 40 mn

Pour 6 personnes

Ingrédients :

- 1 pâte sablée pur beurre ou faite maison
- 400 gr de fraises
- 400 gr de rhubarbe
- 1 branche de thym citron (ou thym ordinaire)
- 60 gr de poudre d'amandes
- 3 cuillères à soupe de sucre
- 1 jaune d'œuf
- 1 cuillère à soupe de graines de sésame
- Amandes effilées
- Fleurs comestibles (facultatif)

1) Étalez la pâte à tarte en un grand disque sur une plaque garnie de papier cuisson.

2) Répartissez dessus la poudre d'amande, en laissant vierge 3 cm tout autour.

3) Nettoyez les fraises avec un papier absorbant humide. Retirez leur pédoncule et coupez-les en deux.

4) Répartissez-les sur le fond de tarte, sauf sur les bords.

5) Préchauffer le four à 180 °C

6) Rincez et séchez les bâtons de rhubarbe. Coupez-les en petits tronçons en éliminant les plus gros fils au passage. Dispersez-les à leur tour sur la pâte. Homogénéisez la disposition des fraises et de la rhubarbe pour couvrir tout le fond. Parsemez de thym, puis saupoudrez

de sucre. Repliez les bords de la pâte sur les fruits en faisant des plis réguliers ; badigeonnez-les de jaune d'œuf délayé dans du lait (ou de l'eau), saupoudrez de sésame et enfournez pour 40 mn.

7) Avant de servir, parsemez la tarte d'amandes effilées et éventuellement de fleurs comestibles.



DATES A RETENIR

Date	Manifestation Association	Horaire Lieu
13 avril	Démonstration de greffage par les Arboriculteurs	RDV 14h00 place de la mairie
14 avril	Bourse aux vêtements et jouets par les JSP	8h30 salle polyvalente
20 avril	Concert de printemps par la Concordia	20h00 salle polyvalente
30 avril	Loto des aviculteurs	18h00 salle polyvalente
5 mai	Marché aux puces des Sapeurs-pompiers	7h00 rues et salle polyvalente
7 mai	Commémoration commune et UNC	9h15 église puis salle festive
19 mai	3 ^{ème} marche gourmande par le FCB	8h30 salle festive
25 mai	Journée citoyenne de la commune	8h00 salle festive
30 mai	Don du sang par l'amicale	16h30 salle festive
1 ^{er} juin	Kermesse des écoles par l'APE	9h00 -13h00 école élémentaire
8 juin	Taille d'été par les Arboriculteurs	RDV 14h00 place de la mairie
11 juin	Concert de l'Escargolette (ACL)	20h00 salle festive
22 juin	Fête de la musique avec l'École de musique / la commune	19h00 ateliers municipaux
29 juin	Bal de fin d'année des enfants par l'APE	15H00 salle festive
30 juin	Fête patronale par le Conseil de fabrique	9h30 église
13 juillet	Fête nationale par la commune / FCB	20h15 départ défilé place de la mairie
28 août	Ouverture de la station de jus de pommes	14h00 lundis et mercredis sur RDV



ANNIVERSAIRES

04/04/2024 : Mme BERKATI FATH Rose Marie – 80 ans	16/05/2024 : M. HASSENFORDER René – 84 ans
04/04/2024 : M. BRIOT Pierre - 87 ans	18/05/2024 : Mme LADOUÉ Monique – 84 ans
10/04/2024 : M. FALCH Jean – 80 ans	23/05/2024 : Mme PINTURO Anne-Marie – 80 ans
13/04/2024 : M. GRUNENWALD Maurice – 88 ans	27/05/2024 : M. BOLTZ Aimé – 88 ans
15/04/2024 : Mme ARTZT Denise – 82 ans	29/05/2024 : Mme FORGET Christiane – 81 ans
20/04/2024 : M. FROSSARD Marcel – 94 ans	29/05/2024 : Mme HAMANN Paulette – 90 ans
22/04/2024 : M. KUENTZ Gérard - 80 ans	01/06/2024 : Mme KUENTZ Yvonne – 87 ans
24/04/2024 : Mme CHRISTOPHE Jacqueline – 87 ans	04/06/2024 : Mme KUTTLER Ginette – 90 ans
01/05/2024 : Mme BOLTZ Liliane – 85 ans	05/06/2024 : M. GEYER Roger – 91 ans
06/05/2024 : M. SASSI Philippe – 80 ans	09/06/2024 : M. DEMAY Jean – 88 ans
11/05/2024 : M. SCHAAL Roger – 82 ans	09/06/2024 : M. FORGET Jean-Paul – 81 ans
12/05/2024 : M. BRANGER Michel – 86 ans	13/06/2024 : Mme STEMPEL Yvonne – 93 ans
12/05/2024 : Mme WALTER Suzanne – 88 ans	20/06/2024 : M. BRONDANI Lucien – 83 ans
13/05/2024 : M. BERNA Henri – 83 ans	29/06/2024 : Mme CHRISTLEN Lucie – 90 ans
14/05/2024 : Mme FROEHLI Nicole – 88 ans	29/06/2024 : M. KUENTZ Jean-Paul – 82 ans

AVIS DE NAISSANCE

25/11/2023 : Louise de Olivier MESSERLIN et de Mélanie HINTERMAYR
 25/01/2024 : Wyatt de M. José GOUFFRAN et de Mme Aurélie WINTENBERGER



Noces de platine

15/09/2024 : Epoux FROSSARD Marcel et Anne-Marie

Noces d'or

18/05/2024 : Epoux TRITSCH Roland et Marie-Antoinette



AVIS DE DECES

02/12/2023 : M. Jean Paul ALLENBRAND
 08/12/2023 : Mme Marie-Claire PARRA
 20/12/2023 : M. Philippe JAVELOT
 13/01/2024 : Mme Marie-Thérèse BURGLIN
 27/01/2024 : M. Etienne BOPP
 29/01/2024 : M. Bernard ARTZT
 08/02/2024 : M. Marius LANASPÈZE
 21/02/2024 : Mme Denise GEYER
 24/02/2024 : Mme Cyrielle GRONDIN/LALLI
 06/03/2024 ; Mme Suzanne MEYER



Carnaval des enfants

